

Rapport public Parcoursup session 2024

CFPPA de Meymac - Certificat de Spécialisation Agricole - Arboriste-élagueur - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

CFPPA de Meymac - Certificat de Spécialisation Agricole - Arboriste-élagueur - en apprentissage (42091)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
CFPPA de Meymac - Certificat de Spécialisation Agricole - Arboriste-élagueur - en apprentissage (42091)	Jury par défaut	Tous les candidats	6	21	2

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Diplôme de niveau IV	Obtention	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	savoir faire compétences physiques	test	Essentiel
Savoir-être	- Autonomie - Capacité à s'investir - Implication - Capacité à fournir des efforts - Concentration - Capacité d'organisation - Esprit d'équipe - Curiosité intellectuelle	Observation lors de l'entretien (oral et mise en situation)	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	- Capacité à réussir dans la formation - Connaissance des débouchés professionnels - Connaissance des exigences de la formation et de son contenu - Cohérence du projet - Intérêt pour la formation	- lettre motivation - entretien oral	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	engagement citoyen	engagement citoyen	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Vérifications des prérequis et convocation à un positionnement ultérieur

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Contactez le CFPPA pour accéder au dossier de candidature

Signature :

Pascal Guenet,

Chef d'établissement de l'établissement CFPPA de
Meymac